



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E88699

VALABLE JUSQU'AU 18/10/2026

ÉDITÉ LE

30/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/1994

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2021  
1

Raison sociale : MARCIANO ET SPER

450 ROUTE DES VIGNES  
42800 SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT ETIENNE

Siret : 394 052 757 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 10 84029

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 037.0012525-~~cccccc~~s178856

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 037.00012525-S178856

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 77 20 63 77

Fax : 04 77 20 78 34

Portable : 06 11 37 10 32

Site Internet :

E-mail : marciano-sper@orange.fr

Responsabilité légale :

MARCIANO-SPER GERALD GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGAL...

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité            | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 09/06/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.